



RECOURS RADIO-CANADA

Sans répéter l'ensemble des étapes franchies jusqu'à maintenant, il serait important de mentionner qu'au dernier bulletin Info-contact en avril dernier, Radio-Canada avait complété les interrogatoires préalables de tous nos membres impliqués dans ce litige.

Le 27 septembre dernier, Mme Josée Dupuis, animatrice de l'émission *Enquête*, fut interrogée par notre bureau d'avocats en présence de notre expert en éthique journalistique. La prochaine étape consistera à recevoir le rapport final de l'expert et à le déposer à la Cour, ce qui devrait se faire avant les Fêtes.

De manière subséquente, Radio-Canada devrait déposer à son tour un rapport d'expert qui permettra d'obtenir éventuellement des dates d'audition devant la Cour.

En conclusion, jusqu'à maintenant, l'APPQ considère avoir un bon dossier...

Pierre Veilleux, président